Coupe de France 2025
de Kobudo Traditionnel d'Okinawa
Modalités d'inscription
et Règlement de la Compétition

I – Les Valeurs Sportives

Le règlement qui vous est proposé récapitule les modalités d'organisation de la Coupe de France de Kobudo Traditionnel. La compétition est organisée de manière à ce que les participants y trouvent à la fois un vrai plaisir et un grand intérêt sportif.

Mais eux-mêmes doivent aussi en être des acteurs exemplaires en faisant preuve d'esprit sportif, c'est-à-dire :

1. D'abord et avant tout observer strictement tous les règlements et ne jamais chercher à commettre délibérément une faute ;
2. Respecter les officiels et les arbitres dont la présence s'avère essentielle à la tenue de la compétition. Les officiels et les arbitres ont un rôle difficile et ingrat à jouer. Ils méritent le respect de tous ;
3. Accepter toutes les décisions des arbitres sans jamais mettre en doute leurs intégrités ;
4. Reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite ;
5. Accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser l'adversaire ;
6. Savoir reconnaitre les bonnes performances de l'adversaire ;
7. Garder sa dignité en toutes circonstances, démontrer que l'on a la maitrise de soi, refuser que la violence verbale ou physique prenne le dessus.

II – Présentation de la compétition

La Coupe de France de Kobudo Traditionnel est la seule compétition de Kobudo Traditionnel officielle homologuée par la Fédération.

Le matin se déroulera la compétition destinée aux enfants (Espoirs 1 et Espoirs 2) ainsi qu'aux Juniors, l'après-midi la compétition est destinée aux Seniors.

La compétition se déroule par élimination directe avec formule en simple repêchage pour la 3e place (les 2 finalistes repêchent les compétiteurs qu'ils ont battus).

Pour chaque épreuve de la compétition, la décision sera prise aux drapeaux.

La liste des kata et des catégories d'âges se trouvent en annexes

III – Modalités d'inscription

La compétition est ouverte à tous les licenciés de la F.F. KARATÉ.

Les inscriptions à la compétition s'effectuent par l'intermédiaire des clubs.

Pour participer à la Compétition, les compétiteurs doivent **obligatoirement** :

- Être en possession de leur passeport sportif à jour avec deux timbres de licences dont celle de la saison sportive en cours.
- Posséder une **autorisation parentale** pour les mineurs (pupilles, benjamins, minimes, cadets et juniors)

- Le certificat médical, n'est pas exigé pour la participation à la compétition dès lors que le compétiteur est en possession de la licence valide pour la saison en cours.
- En plus des pièces administratives obligatoires précitées, les compétiteurs doivent présenter **une pièce d'identité française** ; il est impératif de présenter soit la **carte nationale d'identité** ou le **passeport civil français**. Aucun autre document ne sera admis.
- Pour des raisons techniques et informatiques, les compétiteurs doivent être licenciés au moment de leur inscription.
- Pour des raisons évidentes relatives à la bonne préparation des compétitions, tout dossier arrivant après la date limite ou incomplet sera refusé.
- Les participants à la Coupe de France Kobudo devront impérativement être en possession de leurs armes de Kobudo (Bô, Saï, Tonfa, etc.…).
- **Attention important :** Pour les épreuves de kata individuelles, le Bô devra être obligatoirement le Bô traditionnel du Kobudo d'Okinawa (les Bô plus fins et plus légers ne seront pas acceptés). Pour les enfants, les Bô pourront bien sûr être adaptés à leurs tailles. Pour les épreuves de Kihon Bunkaï et Bunkaï Oyo, les Bô pourront-être en rotin. Pour les Kama et Seiryuto, ils devront être soient en bois ou avec des lames dont le tranchant devra être protégé avec un étui ou tout autre moyen
- Tenue des compétiteurs : **Kobudo-gi** dont la veste peut être noire ou blanche et le pantalon blanc ou noir.
- Les participants devront également posséder une ceinture rouge et une ceinture bleue.

Tout participant qui se présente à la compétition, sans son passeport sportif, sans ses timbres de licence et sans son autorisation parentale (si besoin) et sans ses armes, ne pourra être admis à participer à la compétition.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune organisation ne peut être réalisée avec succès si les horaires ne sont pas respectés. En conséquence aucun retard ne sera permis.

Afin que les inscriptions en ligne, via le site de la FFK, soient validées, les clubs doivent s'acquitter d'un droit d'inscription, payable en ligne, non remboursable.

- Compétitions individuelles : 8 € par athlète

- Compétitions par équipes : 20 € par équipe

Les clubs doivent valider les pré-inscriptions en ligne des compétiteurs afin que les inscriptions soient prises en compte définitivement pour la compétition.

Pour des raisons organisationnelles, les inscriptions en ligne doivent s'effectuer en respectant impérativement la date limite fixée pour la compétition. Tout dossier arrivant après la date limite sera refusé.

La date limite d'inscription à la compétition est fixée au 24 mars 2025

Voici le lien pour les inscriptions en ligne : https://www.ffkarate.fr/competitions/s-inscrire-enligne/

IV – Participation des compétiteurs de nationalité étrangère non licenciés à la FFK

Les compétiteurs de nationalité étrangère, non licenciés(ées) à la FFK peuvent participer à la coupe de France de Kobudo Traditionnel à condition de s'acquitter d'un droit de participation de 50€ pour la saison sportive en cours.

Ce droit de participation inclus la licence de la saison sportive en cours, la participation à la coupe de France de Kobudo Traditionnel en individuelle et équipe

Modalités d'inscription :

A - En individuel

Le compétiteur devra renseigner le document spécifique, (en français ou en anglais), en suivant ce lien :

https://www.ffkarate.fr/competitions

Le scanner à cette adresse mail competition@ffkarate.fr ou l'envoyer à :

Fédération Française de Karaté - Service compétitions – 39 rue Barbès 92120 Montrouge

En s'acquittant du droit de participation de **50 €.**

B – En équipe

Pour les équipes un seul(le) compétiteur de nationalité étrangère maximum peut compléter une équipe de club ou une entente sportive. Mêmes règles que pour les inscriptions en individuel.

V – Surclassement

Il appartient à l'entraîneur du club d'apprécier le potentiel de l'athlète, et de l'informer de son inscription (informer les parents), afin qu'il (elle) soit surclassé(e) dans la catégorie d'âge supérieure.

La participation n'est pas autorisée dans deux catégories d'âge de la même épreuve. L'athlète participe soit dans sa catégorie d'âge, soit dans la catégorie d'âge supérieur.

Par contre l'athlète peut très bien participer à une épreuve individuelle dans sa catégorie d'âge et être surclassé dans une épreuve par équipe.

- En **Espoirs 1,** pas de surclassement possible de **poussins**.
- En **Espoirs 2,** surclassement possible de la catégorie **Espoirs 1**, uniquement les **Benjamins**, en individuel et en équipe « **Kihon Bunkaï** » (dans la limite de 2 compétiteurs sur les 3).
- En **Juniors,** possibilité de surclassement de la catégorie **Espoirs 2**, uniquement les **Cadets**, en individuel et en équipe « **Bunkaï Oyo** » (dans la limite d'1 seul compétiteur sur les 2).
- En **Seniors**, possibilité de surclassement de la catégorie **Juniors**, en individuel et en équipe « **Bunkaï Oyo** » (dans la limite d'1 seul compétiteur sur les 2).
- Aucun surclassement de **Junior** ne sera accepté dans la catégorie « **Armes supérieures** ».

VI – Les ententes sportives

- Des ententes sportives pour les épreuves par équipes peuvent être constituées par deux clubs de la **même ligue régionale**
- Ainsi, l'entente sportive constituée a la possibilité de s'inscrire aux épreuves par équipes, sous le statut de l'entente sportive.

- Les deux clubs, constituant l'entente sportive, peuvent séparément inscrire une autre équipe non représentée par l'entente sportive.
- *Exemple : L'entente sportive inscrit une équipe junior masculine à la compétition, les deux clubs, composant cette même entente sportive, ont la possibilité chacun d'inscrire leur équipe junior féminine.*
- Pour constituer une entente sportive, il convient de transmettre une demande sur le formulaire officiel au service compétitions de la Fédération, qui après contrôle, attribue un numéro correspondant à la création de l'entente sportive.
- Si l'entente sportive n'a procédé à aucune modification celle-ci est tacitement reconductible pour la saison sportive suivante.
- **Téléchargement du document officiel sur le site fédéral :**

https://www.ffkarate.fr/competitions

VII – La Compétition

La compétition se déroule en individuel et en équipe

- En individuel, 2 épreuves : **Sai/Tonfa** ou **Bô** et **Armes supérieures** (réservée au seul Senior ceinture noire).
- En équipe, 2 épreuves : **Kata Kihon Bunkaï** (pour les espoirs 1 et 2) et **Bunkaï oyo** (pour les Juniors et Seniors)

A – La Compétition Individuelle

- La compétition comprend l'exécution en individuelle d'un kata en catégories séparées Hommes/Femmes. Cette compétition est constituée en deux épreuves différentes :

1 – Épreuve « Kata individuel »

- Deux catégories **Espoirs 1** et **2**, en Masculins et Féminins (**Espoirs 1** : Pupilles et Benjamins, **Espoirs 2** : Minimes et Cadets), une catégorie **Juniors** en Féminin et Masculin et une catégorie **Seniors** en Féminin et Masculin.
- Les compétiteurs ne peuvent se présenter que dans une seule catégorie d'armes, soit en **Saï/Tonfa**, soit en **Bô**. Par contre les compétiteurs peuvent à la fois se présenter à l'épreuve **Kata individuel**, **Kihon Bunkaï** (Espoirs 1 et 2), **Bunkaï Oyo** (Juniors et Seniors) et **Armes supérieures** (Seniors).
- Pour la catégorie **Espoirs 1** le même kata peut être présenté à chaque tour, pour les catégories **Espoirs 2** et **Juniors** les compétiteurs devront exécuter au moins deux kata différents en alternance à chaque tour. Pour les **Seniors**, les compétiteurs devront exécuter au moins trois kata différents en alternance à chaque tour sans jamais effectuer **deux fois de suite** le même kata.

2 – Épreuve « Kata Armes supérieures »

- Réservée aux Seniors. Les armes présentées sont toutes les armes du Kobudo d'Okinawa autres que les Saï, Tonfa et Bô (c'est-a-dire : Nunchaku, Santsetsukon, Eku, Nunti, Kama*, Kuwa, Timbei et Seiryuto*, sauf Tekko, Tinaka et Suruchin). S'il y a plusieurs tours les compétiteurs doivent présenter un kata différent à chaque tour, donc si l'arme présentée ne possède qu'un seul kata il faut obligatoirement présenter un kata d'une arme différente au tour suivant (au 3ème tour il est possible de reprendre l'arme et le kata utilisé au 1er tour). Cette épreuve n'est ouverte qu'aux Seniors ceintures noires en catégories Féminines et Masculines.

B – La Compétition par équipe

- Suivant les catégories, on distingue 2 types de compétitions :

1 – Épreuve « Kata Kihon Bunkaï (Kata Kumiwaza) »

- Réservée aux catégories Espoirs 1 et 2. C'est la mise en application avec partenaires du kata en respectant les techniques et axes de déplacements (*les blocages réalisés en reculant sont acceptés*). Cette épreuve se déroule par équipe de 3 personnes en mixte (H/F), seuls les kata de Bô*, Saï et Tonfa sont acceptés pour cette épreuve. Les 3 compétiteurs présentent d'abord ensemble le kata, puis enchaînent sur le Kihon bunkaï du kata présenté. Les compétiteurs sont jugés sur la présentation du kata pour un tiers et sur le bunkaï pour les deux autres tiers. Pour cette épreuve, s'il y a plusieurs tours, les compétiteurs doivent présenter au moins 2 Kihon bunkai différents en alternance à chaque tour. Les 3 compétiteurs doivent utiliser la même arme. Le temps limite pour la présentation du kata et du bunkaï est fixé à 5mn.

2 – Épreuve « Bunkai Oyo »

- Réservée aux Juniors et Seniors. Elle se déroule par équipe de 2, seuls les kata de Bô*, Saï, Tonfa et Eku, sont acceptés pour le bunkaï. Par contre il sera possible que le partenaire servant de Uke soit équipé d'une autre arme que celle du kata (Par exemple : Saï contre Bô, Tonfa contre Bô, Bô contre Bô, Bô contre Eku). Un des deux partenaires présente d'abord le kata seul, puis les deux compétiteurs enchaînent sur le bunkaï Oyo du kata présenté. L'équipe est notée seulement sur le Bunkaï oyo.
- Cette épreuve Bunkaï Oyo n'est ouverte qu'aux Juniors (le matin) et Seniors (l'après-midi) et regroupe les catégories Féminines et Masculines, c'est-à-dire qu'une équipe pourra être composée d'un homme et d'une femme.
- Pour cette épreuve, s'il y a plusieurs tours, les compétiteurs Juniors doivent présenter le bunkaï oyo de deux katas différents en alternance à chaque tour. Les Seniors doivent présenter le bunkaï oyo de trois katas différents en alternance à chaque tour sans jamais effectuer **deux fois de suite** le même kata.
- Le temps limite pour la présentation du bunkaï est fixé à 5mn.

** Pour épreuves de « **Kata Kihon Bunkaï** » et « **Bunkaï Oyo** » les Bô peuvent être en rotin.*

Attention pour les **Kama et **Seiryuto**, ils doivent être avec des lames protégées ou non-tranchantes.*

VIII – Mise en place, saluts et déroulement des épreuves

Les compétiteurs AKA (rouge) et AO (bleu) se présentent sur le tapis. Chacun leur tour ils effectuent un KATA libre de leur choix selon la liste des KATA autorisés pour leur catégorie d'âge. A l'issue de leur prestation, les 3 ou 5 juges se prononcent en votant pour AKA (rouge) ou AO (bleu), le ou les compétiteurs ayant le plus de voix remporte le match.

Les compétiteurs se présentent aux abords du tapis, **saluent vers le juge central puis se saluent en se faisant face**. **AKA** (rouge) se présente en premier, annonce à haute voix son KATA et l'exécute, sort du tapis et cède sa place à **AO** (bleu). A la fin des deux prestations **AKA** (rouge) et **AO** (bleu) s'alignent face aux juges et attendent le verdict. L'arbitre central siffle et tous les juges se prononcent en même temps. **Les compétiteurs se saluent puis saluent les juges, et sortent de l'aire du tapis** (soit un total de 4 saluts par compétiteur).

Pour l'épreuve « **Kata Kihon Bunkaï** » par équipes de 3, une équipe est **AKA** (rouge) l'autre **AO** (bleu). Les 2 équipes se présentent aux abords du tapis, **saluent vers le juge central puis se saluent en se faisant face.** L'équipe **AKA** (rouge) se présente en premier, les trois partenaires annoncent à haute voix leur KATA et l'exécutent ensemble puis ils enchaînent sur le **Kihon Bunkaï** du kata présenté. Une fois leur prestation terminée, ils sortent du tapis et cèdent leurs places à l'équipe **AO** (bleu). A la fin des deux prestations **AKA** (rouge) et **AO** (bleu) s'alignent face aux juges et attendent le verdict. L'arbitre central siffle et tous les juges se prononcent en même temps. **Les compétiteurs se saluent puis saluent les juges, et sortent de l'aire du tapis** (soit un total de 4 saluts par compétiteur).

Pour l'épreuve « **Kata Bunkaï Oyo** » par équipes de 2, une équipe est **AKA** (rouge) l'autre **AO** (bleu). Les 2 équipes se présentent aux abords du tapis, **saluent vers le juge central puis se saluent en se faisant face.** L'équipe **AKA** (rouge) se présente en premier, les deux partenaires annoncent à haute voix leur KATA. Celui qui réalise le kata l'exécute d'abord seul puis ils enchaînent sur le **Bunkaï Oyo** du kata présenté. Une fois leur prestation terminée, ils sortent du tapis et cèdent leurs places à l'équipe **AO** (bleu). A la fin des deux prestations **AKA** (rouge) et **AO** (bleu) s'alignent face aux juges et attendent le verdict. L'arbitre central siffle et tous les juges se prononcent en même temps. **Les compétiteurs se saluent puis saluent les juges, et sortent de l'aire du tapis** (soit un total de 4 saluts par compétiteur).

IX – Critères de jugement

- Pour la compétition « **Kata individuel** » :

1. **Forme correcte du KATA :** en accord avec les standards des écoles de Kobudo d'Okinawa (les variantes ou variations techniques sont autorisées).
2. **Exécution technique** : Posture / Techniques / Mouvements de transition / Temps et Synchronisation / Maîtrise de la Respiration / Concentration / Maniement et Maîtrise de l'arme.
3. **Exécution sportive** : Kime / Vitesse / Equilibre / Rythme / Fluidité / Relâchement /Regard.
4. **Difficulté technique** du Kata.

- Pour la compétition « **Kata Armes supérieures** », aux critères ci-dessus on ajoutera :

5. **Difficulté de maniement** de l'arme présentée.

- Pour la compétition « **KATA KIHON BUNKAI** » aux critères ci-dessus on ajoutera :

1. **Synchronisation** des 3 compétiteurs dans l'exécution du kata
2. **Respect du Kata** dans l'exécution du Bunkaï (directions, techniques).
3. Forme correcte du **Bunkaï** avec **mouvements exécutés correspondants aux mouvements du Kata (*les blocages réalisés en reculant sont acceptés, mais par contre aucun rajout de mouvements ne sera accepté*).**
4. La **notion de contrôle** dans d'exécution technique (ne pas blesser le partenaire).
5. La **notion de distance** entre les partenaires (contact des armes).
6. La **notion de temps** dans l'exécution du Kata et Bunkaï (durée de l'enchaînement).

** Les participants sont notés sur la présentation du kata à 3 pour un tiers et sur leur prestation en Kihon Bunkaï pour les deux autres tiers.*

- Pour la compétition « **BUNKAI OYO** » aux critères ci-dessus on ajoutera :

1. **Respect de l'idée du Kata** dans l'exécution du Bunkaï.
2. **Recherche et originalité** du Bunkaï présenté**.**
3. La **notion de contrôle** dans d'exécution technique (ne pas blesser le partenaire).
4. La **notion de distance** entre les deux partenaires (contact des armes).
5. Le **maniement et la maîtrise** des armes utilisées dans le Bunkaï
6. La **notion de temps** dans l'exécution du Bunkaï (durée de l'enchaînement).

** Les participants sont notés sur leur prestation en Bunkaï, pas sur la partie présentation du kata seul, à moins vraiment que lors de cette présentation le compétiteur fasse une grosse faute ou ne termine pas son Kata.* ***Le but étant de noter le Bunkaï****.*

X – Critères de disqualification (après réunion brève mais systématique des juges)

1. Exécution du mauvais KATA ou annoncer le mauvais KATA ou exécution d'un bunkaï n'ayant aucun rapport avec le kata annoncé.
2. Faire tomber son arme au sol.
3. Ne pas terminer le KATA.
4. Une pause ou un arrêt de l'exécution perceptible pendant plusieurs secondes.
5. Ingérence avec les fonctions des Juges (contact avec un Juge ou Juge contraint de bouger).
6. Blesser son partenaire par manque de contrôle de l'arme pour les compétitions Kata Kihon Bunkaï et Bunkaï Oyo.
7. Manquement des instructions du Juge Central ou mauvaise conduite.

XI – Fautes (à tenir compte dans l'évaluation)

1. La moindre perte d'équilibre.
2. L'exécution d'un mouvement incorrect ou incomplet
3. Perte de contrôle de l'arme.
4. Gaspiller le temps, y compris par des déplacements prolongés ou des pauses prolongées avant le début de l'exécution d'un mouvement.
5. Erreur dans l'exécution du KATA.
6. Chute de la ceinture pendant l'exécution du KATA (ou de tout autre objet).

ANNEXES

Catégories d'âges

Coupe de France de Kobudo Traditionnel d'Okinawa	
1 – Espoirs 1 – Pupilles et Benjamins (M et F)	**Nés de 20213 à 2016 (8 à 11 ans)**
2 – Espoirs 2 – Minimes et Cadets (M et F)	**Nés de 2009 à 2012 (12 à 15 ans)**
3 – Juniors – (M et F)	**Nés en 2007 et 2008**
4 – Seniors – (M et F)	**Nés en 2006 et avant (18 ans et +)**

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ

COUPE DE FRANCE DE KOBUDO TRADITIONNEL D'OKINAWA				
LISTE DES KATAS*				
	MATAYOSHI-KOBUDO	**RYUKYU-KOBUDO**	**KOBUKAÏ**	**KOCHINDA KOBUJUTSU**
BÔ	- Bô-Kiso-Ichi - Bô-Kiso-Ni - Shushi-No-Kon - Choun-No-Kon - Sakugawa-No-Kon - Chikin-Bô - Shishi-No-Kon	- Shushi-Nu-Kun-Sho - Shushi-Nu-Kun-Daï - Sakugawa-Nu-Kun-Sho - Sakugawa-Nu-Kun-Daï - Yuniga-Nu-Kon (Yonegawa) - Shirataru-Nu-Kun - Chou-Nu-Kun - Chinen-Shikiyanaka-Kun	- Shushi-No-Kon - Choun-No-Kon - Sakugawa-No-Kon - Chikin-Bô - Shishi-No-Kon	- Pinan-Shi-Ho-Giri - Tum-Bô - Tsuken-Sunakake-No-Kun - Maï-Kata-Bô - Tsuken-Ti-Bô
SAÏ	- Saï-Kiso-Ichi - Matayoshi-No-Saï-Daï-Ichi - Matayoshi-No-Saï-Daï-Ni - Chinbaru-No-Saï	- Chikin-Shitahaku-Nu-Saï - Chatan-Yara-Nu-Saï - Hamahiga-Nu-Saï - Kojo-Nu-Saï (Kugushiku) - Tawata-Nu-Saï - Yakaa-No-Saï	- Nichyosai - Kobu-No-Saï	- Saï-Ichi - Chatan-Yara-No-Saï
TONFA	- Tonfa-Kiso-Ichi - Matayoshi-No-Tonfa-Daï-Ichi - Matayoshi-No-Tonfa-Daï-Ni	- Hamahiga-Nu-Tunfa - Yaraguwa-Nu-Tunfa	- Tonkwa-dai-ichi - Kobu-No-Tonfa	- Tonfa-Ichi
NUNCHAKU	- Nunchaku-Kiso-Ichi - Matayoshi-No-Nunchaku-Daï-Ichi - Matayoshi-No-Nunchaku-Daï-Ni	- Maezato-Nu-Nunchaku - Akamine-Nu-Nunchaku - Akatsuki-Yami	- Nunchaku-No-Kata	Pas de kata
EKU	- Chinkin-Akachu-No-Ekudi	- Chikin-Sunakake-Nu-Eku (Tsuken-Sunakake-Nu-Eku)	- Kobu-No-Eku	- Eku-Kata
SANSETSUKON	- Hakuho	Pas de kata	Pas de kata	Pas de kata
KAMA	- Kama-Nuti	- Kanegawa-Nu-Nicho-Gama - Tôzan-Nu-Nicho-Gama	- Kobu-No-Kama	- Kama-No-Kata
NUNTI-BÔ	- Nunti-No-Kata	Pas de kata	- Nunti-No-Kata	Pas de kata
TIMBEI	- Timbei-No-Kata	- Kanegawa-Nu-Timbe	Pas de kata	- Timbei-No-Kata
KUWA	- Kuwa-No-Kata	Pas de kata	Pas de kata	Pas de kata

***Attention :** Si des compétiteurs présentent des katas ne figurant pas sur cette liste, il faudra impérativement déposer le nom des katas et préciser l'école avant le début de la compétition auprès des officiels.*

LISTE DES KATA YAMANI-RYU	
BÔ	Donyukon-Ichi
	Donyukon-Ni
	Shuji-No-Kun-Sho
	Shuji-No-Kun-Daï
	Choun-No-Kun-Sho
	Choun-No-Kun-Daï
	Ryubi-No-Kun
	Sakugawa-No-Kun
	Shirataru-No-Kun
	Tomari-Shirataru-No-Kun
	Yunigawa / Yonegawa-No-Kun
	Shinakachi / Sunakake
	Chikin-Bô/Tsuken-Bô

F.F.KARATÉ Service Compétitions, 39 rue Barbès - 92120 MONTROUGE
Tél. : 01 41 17 44 40 - Fax. : 01 41 17 05 65 - Mail : competition@ffkarate.fr